



# **1) Présentation du projet de travaux d'aménagement de la Route Départementale en direction d'Esquiule par Jean-Marc LARROUCAU**

## **Route d'Esquiule :**

La mobilité douce n'est pas définie au Conseil Départemental à ce jour.

Au niveau de la Commune d'Oloron, les élus veulent que cette route apporte le plus de sécurité possible aux usagers.

Des photos d'aménagements possibles sont présentées. Création d'une piste cyclable (dans les deux directions) sur un côté de la route.

Divers secteurs sont évoqués :

- chicanes pour ralentir les véhicules devant chez Monsieur LABORDE et devant chez M. FOURCADE.
- croisement de la rue des Charrois et de la route d'Esquiule : réhausseur limitation vitesse à 30km/h.

Rappel : tous les travaux hors agglomération dépendent du Conseil Départemental.  
La décision va être prise par les élus, cet été.

Quelques questions ou suggestions :

- les chicanes sont-elles réfléchissantes ?
- peut-on créer un déhanchement devant chez Monsieur et Madame JALLABERT ?

## **Descente vers le parcours santé :**

Buser les talus des deux côtés de la route pour pouvoir dessiner une piste cyclable et piétonne. Il restera une seule voie pour les véhicules. Ces derniers pourront rouler sur la piste cyclable si elle n'est pas utilisée par un piéton ou un cycliste en cas de croisement avec un autre véhicule. En haut de la côte, à l'arrivée sur le Chemin des Charrois, le côté gauche de la route est fragilisé, le muret est détruit et le terrain est en pente ; en tenir compte pour les aménagements proposés – chicanes.

Au mois de Septembre : mise en place de certains « déhanchés ».

Question : faut-il faire une réunion d'information aux habitants du quartier avant l'installation de ces chicanes ou après ?

Marie-Lyse BISTUÉ donne l'information suivante : on réalise les installations provisoires.

## **2) Questions / Réponses**

### **Point 26 : Impasse Mirande**

M. Henri OSCAMOU signale que la bouche d'égout qui se trouve devant sa propriété (en face de l'Impasse Mirande) fait du bruit au passage des voitures.

**Réponse :** Les services techniques sont intervenus.

### **Point 27 : Parcours santé – jeux pour enfants**

Le toboggan est abîmé.

Le faux gazon qui recouvre le sol est lui aussi abîmé et bosselé.

Le tapis du dessous ressort sur les côtés – risque de chute.

**Réponse :** Les services techniques attendent le retour des assurances suite aux inondations pour pouvoir effectuer les réparations.

### **Point 28 : Chemin de Gouloure**

Des trous sont à combler.

**Réponse :** La tractopelle passera en octobre 2022.

### **Point 29 : Chemin de Bellandre**

Depuis le départ de M. Betouigt, le fauchage n'est plus réalisé.

**Réponse :** Un recrutement est prévu pour ce poste. Un passage est prévu pour cet automne.

### **Point 30 : Église**

Une visite du charpentier est-elle prévue ?

**Réponse apportée lors de la réunion :** Marie-Lyse BISTUÉ répond qu'une visite n'est pour le moment pas prévue – après la fin des travaux sur l'église de Soeix.

## **3) Informations**

Les chablis sur le D919 sont laissés sur place à la demande de l'ONF – nouvelles normes départementales (essence des arbres).

La date que nous avons arrêtée pour la prochaine réunion (le 26 septembre) correspond au conseil municipal de rentrée.

**La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le lundi suivant, le 3 octobre à 20h30 à l'ancienne école**